

Colloque du Projet REGALIEN 21 Janvier 2022

La responsabilité du pouvoir exécutif national : Le point de vue des territoires



Manifestation scientifique organisée par l'Institut Maurice Hauriou

**Stéphane Mouton et Pierre Esplugas-Labatut
Professeurs de droit public - Université Toulouse Capitole**

**Amphithéâtre Guy Isaac - MI V
(Manufacture des Tabacs)**

Présentation du projet

Le colloque de Toulouse constitue la 1^{ère} des 3 manifestations scientifiques de 2022 qui s'inscrivent dans le projet REGALIEN, projet scientifique porté par l'École de droit de Sciences Po Paris, l'Institut Louis Favoreu de l'Université d'Aix-Marseille et l'Institut Maurice Hauriou de l'université Toulouse-Capitole.

Piloté par Marcel Morabito, Guillaume Tusseau, Stéphane Mouton et Ariane Vidal-Naquet, accompagnés de plusieurs enseignants chercheurs spécialistes de la question tant sur le plan français qu'europpéen, ce projet de recherche se compose de deux catégories de travaux : les premiers, universitaires, sont constitués d'études théoriques sur la question de la responsabilité des pouvoirs exécutifs en Europe, dans le but d'appréhender cet objet largement insaisissable encore ; l'autre de différentes manifestations avec différents acteurs.

L'idée qui préside à ces manifestations est de confronter les études scientifiques menées en « amont » par des universitaires (monographies et études transversales) avec le point de vue de différents acteurs, politiques et institutionnels bien sûr (législateurs, juridictions, peuple...), mais aussi les acteurs économiques et sociaux et jusqu'aux citoyens, à la question de la responsabilité du pouvoir exécutif.

Dans cette perspective, il incombe à la manifestation de Toulouse, qui devra se dérouler le 21 janvier 2022, de réfléchir à la question de cette responsabilité du point de vue de ces acteurs situés sur « les territoires ».

« Territoires » ici renvoie à un terme générique qui puise sa justification par son opposition à une autre notion générique, celle de pouvoir central.

Plus techniquement, cette notion de territoires vise à situer l'intérêt du sujet dans la relation politique et juridique que les gouvernements nationaux entretiennent avec les acteurs locaux, institutionnels et périphériques, mais aussi européens, afin d'apprécier comment ils influent à leur manière sur le mécanisme de responsabilité politique qui pèse sur l'organe constitutionnel disposant in fine du pouvoir de décision politique.



8H30 | **Accueil des participants**

9h | **Allocutions d'ouverture**

Hugues Kenfack Président de l'Université Toulouse 1 Capitole - Professeur de droit privé

Philippe Nélidoff Doyen de la faculté de Droit et Sciences politique - Professeur d'histoire du droit

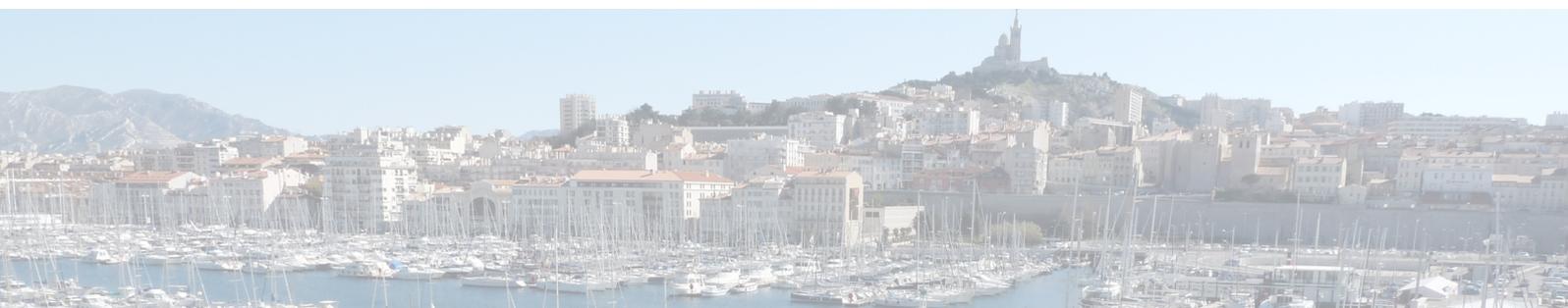
Mathieu Carpentier Co-Directeur de l'Institut Maurice Hauriou - Professeur de droit public

Priscilla Monge Institut Louis Favoreu - Maître de conférence en droit public

9h15 | **Présentation et perspectives
du colloque**

Marcel Morabito Professeur émérite d'histoire du droit - École de droit de Sciences Po, directeur du projet RÉGALIEN

Stéphane Mouton Professeur de droit public - Institut Maurice Hauriou



9h45

L'existence d'une responsabilité du pouvoir exécutif national vis-à-vis des acteurs territoriaux

Présidence : Stéphane Mouton, professeur de Droit Public

Pierre Esplugas-Labatut, professeur de Droit Public et adjoint-au-maire de Toulouse

- Quelles sont les composantes du pouvoir exécutif national éventuellement responsables devant les acteurs territoriaux ?
- Quels sont les acteurs territoriaux qui peuvent jouer sur la responsabilité de l'exécutif ?
- Quels types de responsabilité les acteurs territoriaux peuvent-ils exercer (politique, judiciaire, médiatique, autre) ?

Le point de vue universitaire

Mathieu Carpentier Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Florence Cruzatier-Durand Professeur - Université Nice Côte d'Azur

Virginie Donier Professeur - Université de Toulon

Chloé Geynet-Dussauze Maître de conférence - Institut Louis Favoreu

Fabienne Peraldi-Leneuf Professeur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Jacques Ziller Professeur - Universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne et de Pavie

Le point de vue d'un acteur territorial

Serge Regourd Professeur émérite en Droit Public et conseiller régional Région Occitanie

Philippe Bonnacarrère Sénateur du Tarn et ancien maire d'Albi (81)

André Viola Maître de conférence en droit public, conseiller départemental et ancien président du conseil départemental de l'Aude (11)

Marc Péré Maire de L'Union (31)

Laurent Carrié Préfet à l'égalité des chances (Plan "Marseille en grand"), ancien Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) de la Région Occitanie et ancien "conseiller Territoires" près du 1er Ministre

Le point de vue comparatiste avec les modèles étrangers

Xavier Arbos Professeur - Université de Barcelone

Mercedes Bresso Professeur - Université de Milan, ancienne Présidente de la région Piémont et du Comité des Régions de l'Union Européenne

Claus Dieter Classen Professeur - Université de Greifswald

Aurore Gaillet Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Thierry Tanquerel Professeur - Université de Genève

Marc Verdussen Professeur - Université de Louvain

Yoan Vilain Docteur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

11H

Pause café

Présidence : Stéphane Mouton, professeur de Droit Public

Pierre Esplugas-Labatut, professeur de Droit Public et adjoint-au-maire de Toulouse

- Le gouvernement consulte-t-il les acteurs territoriaux pour des décisions prises par celui-ci sur le territoire national ?
- Quels sont les modes de communication entre le gouvernement et les collectivités territoriales ?
- Les vœux ou résolutions adoptés par une assemblée délibérante locale sont-ils communiqués au gouvernement et pris en compte par celui-ci ?
- Le Sénat, comme représentant des collectivités territoriales, est- une assemblée en mesure de porter les préoccupations ou besoins des acteurs territoriaux auprès du gouvernement ?
- Les acteurs territoriaux utilisent-ils des moyens privés et/ou informels (presse, entreprise privée influente sur votre territoire, réseaux sociaux...) pour influencer sur l'action du gouvernement ?
- Comment améliorer les relations entre les collectivités territoriales et le pouvoir exécutif national ?

Le point de vue universitaire

Mathieu Carpentier Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Florence Crouzatier-Durand Professeur - Université Nice Côte d'Azur

Virginie Donier Professeur - Université de Toulon

Chloé Geynet-Dussauze Maître de conférence - Institut Louis Favoreu

Fabienne Peraldi-Leneuf Professeur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Jacques Ziller Professeur - Universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne et de Pavie

Le point de vue d'un acteur territorial

Philippe Bonnacarrère Sénateur du Tarn et ancien maire d'Albi (81)

André Viola Maître de conférence en droit public, conseiller départemental et ancien président du conseil départemental de l'Aude (11)

Marc Péré Maire de L'Union (31)

Nicolas Hesse Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) de la Région Occitanie

Le point de vue comparatiste avec les modèles étrangers

Xavier Arbos Professeur - Université de Barcelone

Mercedes Bresso Professeur - Université de Milan, ancienne Présidente de la région Piémont et du Comité des Régions de l'Union Européenne

Claus Dieter Classen Professeur - Université de Greifswald

Aurore Gaillet Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Thierry Tanquerel Professeur - Université de Genève

Marc Verdussen Professeur - Université de Louvain

Yoan Vilain Docteur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

12H30 | Déjeuner

14h30 | Les effets de la responsabilité du pouvoir exécutif vis-à-vis des acteurs territoriaux ?

Présidence : Stéphane Mouton, professeur de Droit Public

Pierre Esplugas-Labatut, professeur de Droit Public et adjoint-au-maire de Toulouse

- En cas de consultation par l'exécutif, l'avis des acteurs territoriaux est-il pris en compte ?
- Existe-t-il une sanction (politique, juridique, financière...) ?
- Quels sont les secteurs concernés ?
- Quelles conséquences sur les politiques publiques suivies, l'organisation des services, le budget ?

Le point de vue universitaire

Mathieu Carpentier Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Florence Crouzatier-Durand Professeur - Université Nice Côte d'Azur

Virginie Donier Professeur - Université de Toulon

Chloé Geynet-Dussauze Maître de conférence - Institut Louis Favoreu

Fabienne Peraldi-Leneuf Professeur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Jacques Ziller Professeur - Universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne et de Pavie

Le point de vue d'un acteur territorial

Laurent Carrié Préfet à l'égalité des chances (Plan "Marseille en grand"), ancien Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) de la Région Occitanie et ancien "conseiller Territoires" près du 1er Ministre

Jean-Michel Lattes Adjoint-au-maire de Toulouse en charge des transports

Marc Péré Maire de L'Union (31)

André Viola Maître de conférence en droit public, conseiller départemental et ancien président du conseil départemental de l'Aude (11)

Le point de vue comparatiste avec les modèles étrangers

Xavier Arbos Professeur - Université de Barcelone

Mercedes Bresso Professeur - Université de Milan, ancienne Présidente de la région Piémont et du Comité des Régions de l'Union Européenne

Claus Dieter Classen Professeur - Université de Greifswald

Aurore Gaillet Professeur - Université Toulouse 1 Capitole

Thierry Tanquerel Professeur - Université de Genève

Marc Verdussen Professeur - Université de Louvain

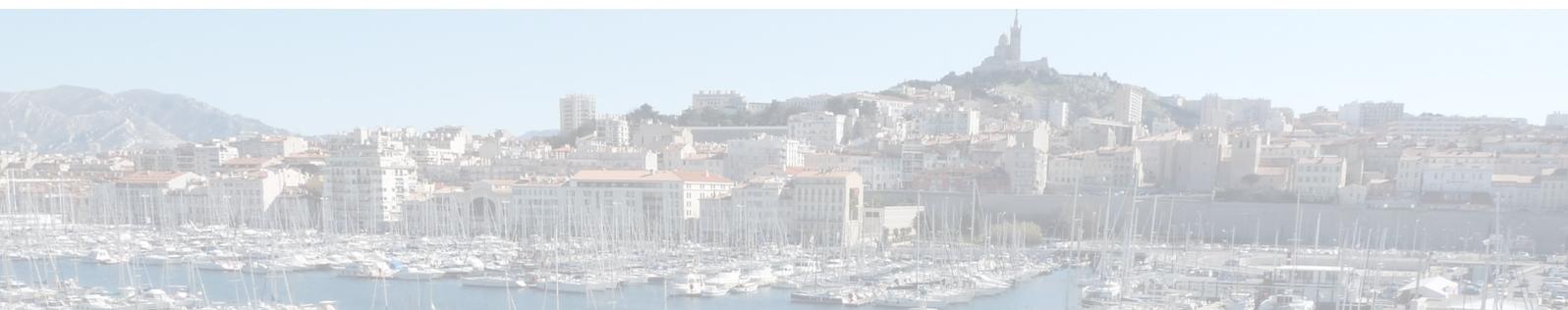
Yoan Vilain Docteur - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne



16H | **Pause café**

16H15 | **Propos conclusifs de la journée**

Par Stéphane MOUTON Professeur de Droit Public - Université Toulouse 1 Capitole



Informations pratiques

PASSE-SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR ASSISTER AU COLLOQUE EN PRÉSENTIEL

Tarifs

- Enseignants-chercheurs et étudiants (UT1 et hors UT1) : Gratuit
- Professionnels du secteur privé : 120€
- Auditeurs libres et autres : 100€

Contact

Lucille Santos
lucille.santos@ut-capitole.fr
05 61 63 38 95

Accès

Université Toulouse Capitole
Manufacture des Tabacs - Amphithéâtre Guy-Isaac MI V
21, allée de Brienne
31042 Toulouse cedex 9

